

# CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 25 septembre 2020 à 20H30

## COMPTE-RENDU

\*\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : PUYGRENIER Pierre-Louis, DAVID Pierre, POURCHET Roland, BAUDUFFE Sylvette, BERINGS Ludgerus, LABONNE Jean-Louis, DAUVERGNE Pascal, PIERRE FRANCOIS Emmanuel, POURRE Jacky.

Absent excusé : BURGUET Michel

Absent : BRAULT Jean

Pouvoir : BURGUET Michel à POURCHET Roland

Monsieur Jacky POURRE est désigné secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Le compte-rendu du dernier conseil (10.07.2020) est approuvé à l'unanimité.

### 1/ Renouvellement passation marché public d'assurances

Le Maire propose de passer une convention avec la société d'Alexandra GOURDON :

- pour renégocier les assurances de la commune pour les 4 ans à venir (terme des assurances 31/12/2020)
- et lancer un appel d'offres

Manu demande en quoi consiste cette prestation et le coût pour la commune :

- gestion de l'appel d'offres, assistance, et conseils : 500 € HT pour les phases 1 et 2
- suivi des contrats et des sinistres : 250 € HT pour la phase 3

Roland demande :

- si les pompes de relevages sont assurées pour la pollution, les inondations et les rejets dans la rivière, le Maire répond NON
- pourquoi l'automate de la pompe de relevage n'a pas été réparé car il ne fonctionne plus, pourquoi il n'y a pas eu déclaration à l'assurance, pas de réponse, ce sujet sera traité au prochain conseil.

Le conseil approuve la passation d'un marché public d'assurances qui sera géré par la société d'Alexandra GOURDON par 9 voix pour et 1 abstention (Luud)

## 2/ Approbation plantation d'arbres face au cimetière

Le Maire explique l'historique de l'affaire :

- plantation faite avec l'accord de l'ABF pour le type d'arbres
- il n'était pas présent lors de la plantation - il n'a pas demandé l'accord du conseil avant de faire cette opération, c'est pourquoi la précédente équipe n'a pas approuvé cette plantation.
- la société a confondu le travail à faire par la Communauté de communes sur le parking et la plantation d'arbres au cimetière pour la commune, donc elle a envoyé la facture à la com com, le Maire a fait refaire la facture.
- La facture est en attente de paiement

Le conseil approuve donc la plantation par 6 voix pour, 3 contre (Roland x2 et Jacky) et 1 abstention (Luud)

## 3/ Délibération fixant les dépenses au compte « Fêtes et cérémonies »

Le Maire lit la délibération prise en 2014 par la précédente équipe où sont listées les différentes dépenses concernant les fêtes et cérémonies :

- les dépenses pour le repas des aînés (1 250 €), les colis offerts à ceux qui ne viennent pas au repas (350 €)
- les gerbes pour les cérémonies du 8 mai et 11 novembre, l'apéritif (120 €)

Roland propose de rajouter dans ces dépenses les illuminations et décorations de Noël.

Le conseil approuve à l'unanimité.

## 4/ Détermination conditions et tarifs des concessions cimetière

Pierre DAVID explique l'existant en matière de cimetière :

- Avancement du dossier du cimetière : manque de places - beaucoup de tombes abandonnées et non entretenues - 30 tombes vont être relevées suite à la procédure - concession simple 3.25 m<sup>2</sup> (1.30 x 2.50) - concession double 6.50 m<sup>2</sup> (2.50 x 2.50) - Prix 31 €/m<sup>2</sup> - concession perpétuelle

Possibilité de durée 30 ou 50 ans renouvelable dans les 5 ans avant le terme échu.

Sabrina précise que les droits d'enregistrement ont été supprimés pour les concessions perpétuelles et que pour les autres concessions les droits d'enregistrement sont facultatifs et c'est le conseil municipal qui fixe cette condition.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité :

Les concessions simples de 3.25 m<sup>2</sup> (1.30 x 2.50) - les concessions doubles 6.50 m<sup>2</sup> (2.50 x 2.50) - Prix au m<sup>2</sup> : 31 € - Durée concession 50 ans renouvelable - pas de droits d'enregistrement

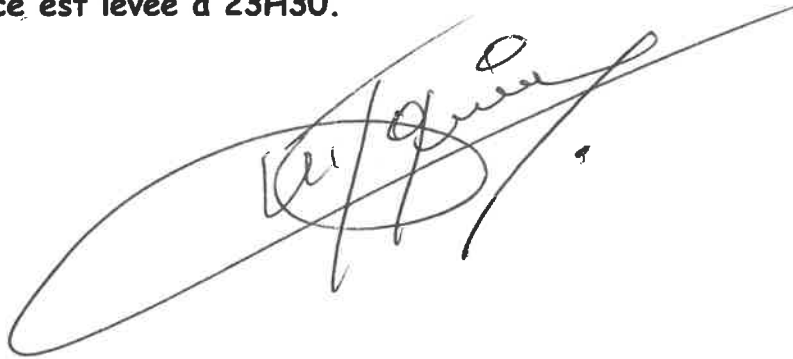
## 5/ Questions diverses

- Jacky demande au Maire de faire approuver au conseil des travaux de rénovation du réseau d'eaux pluviales avenue des appeaux, l'entreprise Christophe REIX propose un devis de 2 490.96 €  
=> approuvé à l'unanimité par le conseil.
- Luud demande d'avoir les dossiers de l'ordre du jour plus tôt pour pouvoir les étudier avant les séances - Pierre et le Maire sont d'accord.
- Roland demande à participer à l'élaboration des ordres du jour du conseil.
- Roland aborde le sujet de l'impression des bulletins Ségur infos, la discussion s'envenime entre Sylvette et Roland, Sylvette quitte la séance à 22H05
- Roland rappelle à Pierre qu'il était délégué à l'assainissement dans le précédent mandat et qu'il n'a pas pris connaissance des rapports de visite établis par le satese pour la lagune qui décrivent un problème persistant depuis plusieurs années. Le maire est conscient des travaux et veut monter un dossier de subvention.
- Jacky demande : les travaux de la com com pour le parking sont terminés ? le Maire répond que ce qui reste (éclairage, panneaux de signalisation est à la charge de la commune
- Jacky demande à Pascal :
  - s'il s'est occupé du devis pour le remplacement de 2 pneus du tracteur, Manu ajoute qu'il faut remplacer aussi ceux de la tonne à eau,
  - où en est la modification et le réglage prévus sur l'épareusePascal répond que tout est en cours
- Pascal demande s'il est prévu cette année des travaux de voirie - la route de saint Eloy mérite des travaux - quelques réfections sont prévues : La Regaudias, au Moulin Grimal et à l'Aumonière pour octobre 2020 - Jacky demande à ce que les travaux de 2021 soient budgétisés dès cette fin d'année.
- Roland demande pourquoi le sujet du tourisme n'est pas à l'ordre du jour - Manu et Luud veulent aussi en parler - Pierre répond que ce n'est pas en conseil que le sujet doit être traité - une concertation à quelques uns suffit
- Manu signale un problème de caniveau dans le coin de son bâtiment - niveau à relever et réfection de ce morceau de chaussée
- Le maire informe qu'une conduite d'eau va être refaite dans l'Aumonière
- Le public présent signale plusieurs problèmes : les camping-cars sortent du parking par le chemin à côté de chez Darnac - sinistre sur lavoir dans l'Aumonière non réparé le Maire répond ne pas avoir fait de

déclaration à l'assurance - 1 lampadaire grillé dans l'Aumonière et 1 lampadaire qui tourne comme une girouette - faire attention de refaire la ruelle de l'Aumonière à l'identique de l'existant après les travaux prévus sur la conduite d'eau et ne pas refaire ce qui a été fait dans les Charrierroux.

- Un stagiaire de l'Association Paysages Nourriciers se présente - explique le but de son stage - émergence d'un tiers lieu pour projet commun entre la Commune et l'association - créer une structure pour palier à un manque de commerces, de lieu de sociabilité, de ventes de produits locaux - le stagiaire recherche un lieu pour s'installer quelques jours par semaine pour recevoir la population - Manu lui propose sa petite boutique.

**La séance est levée à 23H30.**

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a large, light-colored oval shape. The signature is cursive and appears to be the name 'Manu'.